



Située sur le bord de l'Oise, la commune de Persan – 12 000 habitants – est riche d'une longue histoire industrielle et d'une tradition ouvrière qui sont à la source de sa vitalité culturelle actuelle, à l'image de son conservatoire, issu d'une ancienne fanfare ouvrière. De là l'une des particularités de cette commune semi-rurale : la pérennité et la densité de l'engagement culturel d'une municipalité pour qui la culture est un outil essentiel de lien social.

Cécile CARRÉ, maire-adjointe aux affaires culturelles, à la médiathèque, au conservatoire et aux ressources humaines, expose les principaux axes d'une politique culturelle qui privilégie la participation des habitants : la jeunesse, depuis la toute petite enfance jusqu'à l'adolescence, mais aussi le lien intergénérationnel, le dialogue entre les différentes communautés, la francophonie...



Quel est pour vous le rôle d'une politique culturelle municipale ?

La municipalité a toujours manifesté un très grand intérêt pour la vie culturelle, car la culture améliore la qualité de vie des habitants et constitue un irremplaçable facteur de lien.

La culture est-elle pour vous un outil de consensus ou, au contraire, d'affirmation politique, idéologique au bon sens du terme ?

C'est un outil politique. Par exemple, Persan est la première commune française à avoir mis en place le programme "Un violon dans mon école" proposé et entièrement financé par la Fondation Vareille (Suisse). Deux cents enfants scolarisés

dans des quartiers prioritaires sont concernés – un instrument leur est offert gratuitement. L'objectif est de recourir à la musique pour ses atouts cognitifs, pour développer la mémoire... Donc une action culturelle, mais aussi un geste politique fort.

Comment définiriez-vous le projet culturel de Persan, ses principaux axes ?

Persan est une ville très hétéroclite où coexistent plusieurs cultures et toutes les générations. "La culture pour tous", voilà notre leitmotiv. Quant à la manière de le mettre en œuvre – et c'est en partie grâce à l'apport de la FNCC –, le choix a été celui d'une approche participative : écouter les envies des gens et construire les projets en lien avec elles. Tout le monde, toutes les différences sont prises en compte. Ecouter permet de susciter une forte adhésion.

L'enfance et la jeunesse constituent la première priorité de notre politique culturelle. Pour la petite enfance, nous avons mis en place, en partenariat avec la DRAC qui a repéré notre volonté d'action en faveur des tout-petits et dès avant la scolarisation, un Contrat local d'éducation artistique jeunesse (CLEAJ), avec des résidences d'artistes. Il concerne deux écoles maternelles ainsi que des structures de la petite enfance. Ce dispositif, qui s'inscrit dans le cadre de la mission "Culture, petite enfance et parentalité" du ministère de la Culture, est extrêmement intéressant. C'était le maillon manquant pour conduire les jeunes vers la culture.

Le conservatoire, la médiathèque et la MJC travaillent également sur la petite



© Mairie de Persan

enfance, notamment avec les écoles : les professeurs de chant du conservatoire, par exemple, y proposent des “chanteries” et la médiathèque mène des actions pour favoriser l'accès à la lecture, en particulier avec une exposition de “pop up”, ces livres d'enfant qui s'ouvrent en trois dimensions quand on les déplie.

Pour les plus grands, elle propose également des projections spéciales “Retour vers le futur” autour des films de *Starwars*, mais avec des conférences et des expositions développant à chaque fois une approche différente, par exemple sur l'univers... Nous organisons également des échanges avec le Sénégal : un groupe de jeunes de Persan s'y est rendu l'année dernière pendant deux semaines et des jeunes Sénégalais viendront ici l'an prochain.

Autre priorité liée à la jeunesse, la citoyenneté : l'ensemble des structures de la ville travaille à l'opération “Tous citoyens, tous concernés”. Mais il y a bien d'autres initiatives, comme l'ouverture d'une classe de

danse contemporaine au conservatoire (il devrait passer de “rayonnement communal” à “rayonnement départemental”). Et surtout, l'ouverture de trois classes pour trente enfants en situation de handicap ; la municipalité porte une vraie volonté d'offrir à ces enfants les mêmes conditions d'apprentissage de la musique qu'aux autres. Un projet compliqué... Mais aujourd'hui c'est fait !

Enfin, pour les adultes qui travaillent, nous organisons des “concerts sandwiches” : une demi-heure à midi que prolonge des échanges avec les artistes. Et, dans un autre domaine, souvent plus difficile d'approche, celui de la peinture, notre artothèque propose des prêts d'œuvres gratuits. Et, au moment de la Biennale d'art contemporain, on peut en acheter dans le cadre de l'opération “Art à petits prix”, soit entre 5€ et 75€ – un bon moyen de vulgarisation.

Persan a un important passé industriel...

En effet, la situation de la ville au bord de l'Oise, navigable pour les péniches, a été

un important facteur d'industrialisation. Il y avait autrefois de nombreuses usines et donc une intense vie ouvrière, avec de très nombreux jardins ouvriers. Notre "grainothèque", qui organise l'opération "Faites de la nature" avec des échanges de graines, hérite de cette tradition, tout comme le conservatoire, issu d'une fanfare ouvrière. Nous cultivons cette "culture de la ville", une culture qui n'est pas seulement d'ordre artistique.

Développez-vous un travail de mémoire autour de ce passé ?

La ville a été entièrement rasée pendant la guerre et reconstruite dans les années 60, avec en particulier des HLM. Avant la destruction de l'un d'eux, il y a trois ans, un auteur-illustrateur a recueilli la mémoire du lieu. Grâce à des témoignages, mais aussi à un vieux poêle à charbon... il a retracé 45 ans de vie dans ce bâtiment au travers d'un beau livre. Un film raconte également 50 ans de vie dans le quartier dit du Village, où beaucoup d'immigrés ont été hébergés. Nous tenons à notre mémoire, à notre identité.

On dit souvent que le réseau associatif constitue la première richesse culturelle d'une commune ...

Le tissu associatif de Persan est en effet très développé, mais essentiellement autour du sport, exception faite de la MJC. Sans doute est-ce la raison de l'importance des structures municipales et de leur très bonne fréquentation : 650 élèves au conservatoire, 600 participants à la MJC, 4 196 inscrits à la médiathèque. Il faut aussi citer l'Union musicale de Persan (UMP), une structure associative indissociable du conservatoire. Elle s'occupe notamment du parc instrumental pour les prêts d'instruments et porte 25% des concerts (90 en tout par an) donnés à l'auditorium du conservatoire, une salle de 175 places que

nous appelons la "Maison des musiques".

Est-il difficile de défendre la culture au sein du conseil municipal ?

De ce point de vue, je dois dire que j'ai beaucoup de chance. Le soutien à la culture relève d'une tradition municipale, ce dont témoigne l'ancienneté des structures : 30 ans pour l'UMP, 40 ans pour le conservatoire... Cette pérennité est directement issue de l'ancienne vie ouvrière de la ville, car alors, sans télévision ni autres outils modernes, les gens écoutaient et faisaient de la musique. Le conseil municipal – nous sommes là depuis une vingtaine d'années – a toujours développé une approche positive des questions culturelles. Aujourd'hui, les dotations de l'Etat ayant baissé, nous sommes bien sûr contraints à opérer des choix. Mais ceux qui sont faits sont à chaque fois adoptés à l'unanimité, même de la part de l'opposition.

Ressentez-vous ce que certains appellent la solitude de l'élu(e) à la culture ?

Parfois... Le monde de la culture, de ceux qu'on appelle les "cultureux", est assez particulier et très différent, par exemple, de l'esprit cadré qui règne dans la Fonction publique territoriale. D'où parfois des incompréhensions. Et ce n'est pas toujours évident avec les collègues élus non plus. La culture reste quelque chose à part. Pour autant, le dialogue s'opère. Par exemple,



Concert
au Conservatoire

© Mairie de Persan

après un travail qui a pris deux années, j'ai initié un "Pass' Culture" à Persan, mais en l'ouvrant à l'ensemble de la dizaine de villes de la communauté de communes du Haut Val-d'Oise et au-delà. Je ne voulais pas que ce pass' – qui comprend un accès pour 10€ à la location de DVD et CD au service Image & Son de la médiathèque, un concert au choix au conservatoire et une entrée gratuite à un concert ou spectacle à la MJC ainsi qu'une visite de l'Abbaye de Royaumont – soit sectorisé. Un choix pour lequel j'ai été félicitée par le conseil municipal.

De quelle nature sont vos difficultés ?

D'ordre budgétaire. La baisse des dotations de l'Etat pose un véritable problème. Avec deux possibilités : soit baisser la qualité de l'offre sans la réduire quantitativement, soit l'inverse. Nous avons opté pour la seconde approche. Heureusement, notre action bénéficie de l'aide de nombreux bénévoles...

Quelle est la nature de vos liens avec la Communauté de communes du Haut Val-d'Oise, le Département, la Région, la DRAC ?

Pour le moment – je le constate en tant qu'élue communautaire – on ne parle pas de culture à l'intercommunalité. On travaille certes sur certains projets, comme le pass' culture ou le rayonnement du conservatoire, mais il n'y a ni projet ni stratégie propres.

Je le regrette un peu. Mais d'une part l'intercommunalité est encore jeune et, d'autre part, elle a été jusqu'ici absorbée par un grand projet de piscine. Il faut du temps. Sans doute pour le prochain mandat.

En attendant, j'avoue que je ressens une certaine frustration et que là, oui, je me sens un peu seule.

Avec les autres partenaires territoriaux, en revanche, le lien est très bon. Même exceptionnel avec le Département. La DRAC aussi nous accompagne sur de nombreux projets. Parfois également la Région. De ce point de vue, nous sommes bien lotis, car Persan bénéficie d'une réelle reconnaissance pour son engagement culturel.

Et puis nous avons le soutien, toujours actif, de notre ancien maire et actuel sénateur du Val d'Oise Arnaud Bazin.

La DRAC vous accompagne-t-elle dans le cadre du plan national d'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques ?

C'est en projet et la DRAC, en effet, nous accompagne. L'année dernière encore, la médiathèque était fermée en août, ce qui pour moi est inacceptable pour un service public. Aujourd'hui, elle ouvre en juillet et en août sur certains créneaux horaires. Nous réfléchissons aussi à d'autres élargissements, mais la question reste encore compliquée.

Spectacle à la MJC





A la Médiathèque
Boris Vian

dantes est révolu. Il faut donner du sens, faire participer les habitants, élargir l'action vers les différences, avec toutes les esthétiques, pour toutes les personnes. C'est essentiel et nous y travaillons. Mais il est également important de veiller à donner du sens au mot "français". Si nous prenons beaucoup de choses à la diversité des cultures, nous nous engageons fortement sur la francophonie. Plus généralement, il ne faut pas tout bouleverser d'un coup et de manière frontale. Car cela ne fonctionne pas.

Qu'attendez-vous de la FNCC ? Pensez-vous que son action de veille et de représentation des territoires au niveau national est utile et qu'il faudrait la développer ?

J'attends beaucoup de la Fédération. J'ai déjà bénéficié de ses actions de formation – qui sont de très bonne qualité – et je lis avec une grande attention les billets hebdomadaires et la lettre mensuelle. Cela me permet d'adopter une attitude de veille. Les colloques organisés par la FNCC m'intéressent aussi (même s'il ne m'est pas toujours facile de m'y rendre, pour des questions d'emploi du temps). Voilà pourquoi j'ai voulu que Persan adhère. Pour des villes comme la mienne en tout cas, l'adhésion est un véritable partenariat et apporte une indéniable plus-value.

Quant à l'action de la FNCC au niveau national, elle m'apparaît très utile. La Fédération réunit toutes les natures de collectivités et des communes de toutes tailles ce qui lui permet de fédérer les pensées, les besoins, voire les indispositions. Le nombre donne de la force. Le ministère écoute davantage une fédération qu'une commune seule. La FNCC est à mes yeux le porte-parole des élu(e)s à la culture et des collectivités. Une union très pertinente. Il faut continuer...

*Propos recueillis par
Vincent Rouillon*

La proximité avec Paris est-elle un problème ?

Cela ne nous pose aucun problème, au contraire. Nous sommes à la fois près et loin de Paris. L'éloignement justifie l'offre de proximité : elle rencontre une réelle appétence. Et la proximité favorise la venue d'artistes. Nous commençons même à développer des partenariats avec des lieux et structures parisiennes. Nous donnerons par exemple un concert à l'église Saint-Roch et aussi à l'Ambassade du Brésil. Il n'y a donc aucune concurrence. Et puis les Persanais ne se déplacent pas volontiers, d'où l'importance d'une action de proximité.

Aujourd'hui, de nouveaux paradigmes structurent la politique culturelle : diversité, droits culturels, politiques participatives... Inspirent-ils votre engagement ?

En effet. Notamment la participation, car le temps des politiques culturelles descen-